

11, rue de Laborde

75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de  
1 200 000 € Inscrite sur la liste nationale des  
commissaires aux comptes attachée à la  
Compagnie Régionale des Commissaires aux  
Comptes de Paris

**Grant Thornton**

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

Société par actions simplifiée au capital de  
2 297 184 € Inscrite au tableau de l'Ordre de  
la région Paris Ile-de-France et membre de la  
Compagnie régionale de Versailles et du  
Centre

## **PARROT**

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

**PARROT**

Société anonyme

174 quai De Jemmapes

75010 PARIS

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **Exercice clos le 31 décembre 2024**

A l'assemblée générale de la société PARROT

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARROT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION SANS RESERVE**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point clé de l'audit relatif aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ce risque.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation, créances et comptes courants rattachés sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 94 M€, soit 91 % du total de l'actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.</p> <p>Lorsque la valeur d'utilité de la filiale concernée est inférieure à la valeur nette comptable de ses titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Elle est complétée, le cas échéant, par une dépréciation des autres éléments d'actifs détenus envers la filiale.</p> <p>Comme indiqué dans la note Immobilisations financières, créances rattachées et comptes courants d'associés des Règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est appréciée avec les éléments suivants : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique, cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.</p> <p>La valeur d'entreprise de la principale filiale, Parrot Drones, est calculée par référence au cours moyen de bourse de Parrot SA de décembre 2024 ajusté d'une prime de contrôle.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation, des créances et comptes courants rattachés dans le bilan, nous avons considéré la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation, et le caractère recouvrable des créances et comptes courants rattachés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Notre appréciation de ces évaluations est fondée sur le processus mis en place par la direction pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et le caractère recouvrable des créances et comptes courants rattachés.</p> <p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyser la justification apportée par votre société sur la méthode d'évaluation mise en œuvre pour l'ensemble des titres détenus et particulièrement pour la filiale Parrot Drones ;</li> <li>- apprécier la permanence de la méthode de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation mise en place par la société ;</li> <li>- apprécier la pertinence des données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation des filiales, notamment au regard des données financières de ces sociétés et pour le cas de Parrot Drones, au regard du cours de bourse de Parrot SA ;</li> <li>- vérifier, le cas échéant, la comptabilisation d'une dépréciation des créances accordées, dans le cas où la filiale présente des capitaux propres négatifs ;</li> <li>- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité ;</li> <li>- apprécier le caractère approprié des informations présentées dans l'annexe aux comptes annuel</li> </ul>

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de l'assemblée générale sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES**

### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du conseil d'administration.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PARROT par l'assemblée générale du 5 juin 2024 pour le cabinet Grant Thornton et du 13 juin 2019 pour le cabinet BM&A.

Au 31 décembre 2024, le cabinet Grant Thornton était dans la première année de sa mission et le cabinet BM&A dans la sixième année, dont respectivement première et sixième année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2025

Les commissaires aux comptes

**BM&A**

*Marie-Cécile Moinier*  
Marie-Cécile Moinier  
Associée

**Grant Thornton**  
Membre français de  
Grant Thornton International



Solange Aiache  
Associée

## 1. Bilan pour les exercices clos au 31 décembre 2024 et 2023

ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
<b>IMMobilisations incorporelles</b>				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et droits similaires	596 221	596 221		
Fonds commercial	7 622		7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles	501 722	501 722		
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 105 566</b>	<b>1 097 943</b>	<b>7 622</b>	<b>7 622</b>
<b>IMMobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	6 904 894	6 698 216	206 678	244 391
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>6 904 894</b>	<b>6 698 216</b>	<b>206 678</b>	<b>244 391</b>
<b>IMMobilisations financières</b>				
Titres de participations	463 732 859	383 484 496	80 248 364	3 063 382
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	311 633		311 633	271 062
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>464 044 492</b>	<b>383 484 496</b>	<b>80 559 997</b>	<b>3 334 444</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>472 054 952</b>	<b>391 280 654</b>	<b>80 774 297</b>	<b>3 586 457</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Stocks de matières premières				
Stocks produits intermédiaires et finis				
<b>Total stocks et en-cours</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 260		1 260	39 837
Autres créances	17 704 390		17 704 390	93 981 393
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total créances</b>	<b>17 705 650</b>		<b>17 705 650</b>	<b>94 021 230</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 454 991		4 454 991	7 570 785
Charges constatées d'avance	128 757		128 757	103 122
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>4 583 748</b>		<b>4 583 748</b>	<b>7 673 907</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>22 289 398</b>		<b>22 289 398</b>	<b>101 695 138</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	18		18	7 127
<b>Total général</b>	<b>494 344 368</b>	<b>391 280 654</b>	<b>103 063 713</b>	<b>105 288 720</b>

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

PASSIF	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social, dont versé 4 640 975	4 679 837	4 662 273
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	331 614 062	331 631 626
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	203 512	203 512
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-250 857 185	-163 166 969
Résultat de l'exercice	7 825 405	-87 690 216
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	16 084	12 000
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>93 481 716</b>	<b>85 652 227</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	18	153 760
Provisions pour charges	134 000	139 000
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>134 018</b>	<b>292 760</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunt obligataire convertible		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>Total DETTES FINANCIÈRES</b>		
<b>AVANCES ET ACOMPTE REÇUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	784 119	630 654
Dettes fiscales et sociales	2 231 847	1 966 498
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 430 485	16 269 990
<b>Total DETTES DIVERSES</b>	<b>9 446 451</b>	<b>18 867 143</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES</b>		
<b>DETTES</b>	<b>9 446 451</b>	<b>18 867 143</b>
Écarts de conversion passif	1 527	476 590
<b>Total général</b>	<b>103 063 713</b>	<b>105 288 720</b>

## 2. Compte de résultat pour les exercices clos au 31 décembre 2024 et 2023

	France	Export	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 256 277	71 350	6 327 627	5 048 457
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>6 256 277</b>	<b>71 350</b>	<b>6 327 627</b>	<b>5 048 457</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			20 500	17 167
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			168 213	492 985
Autres produits			1 022 957	652 498
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>7 539 297</b>	<b>6 211 107</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			4 454 746	4 367 400
<b>Total CHARGES EXTERNES</b>			<b>4 454 746</b>	<b>4 367 400</b>
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			<b>284 353</b>	<b>310 931</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			2 720 480	2 742 282
Charges sociales			1 196 620	989 529
<b>Total CHARGES DE PERSONNEL</b>			<b>3 917 100</b>	<b>3 731 811</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			170 590	179 390
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risque et charges				94 000
<b>Total DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>			<b>170 590</b>	<b>273 390</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS</b>			<b>205 881</b>	<b>208 009</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATIONS</b>			<b>9 032 670</b>	<b>8 891 540</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-1 493 373</b>	<b>-2 680 433</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				1 190 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 878 850	2 766 245
Reprises sur provisions et transferts de charges financiers			5 462 341	20 236 561
Différences positives de change			932 604	1 052 537
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>10 273 795</b>	<b>25 245 343</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			18	88 335 562
Intérêts et charges assimilées			702 105	133 720
Différences négatives de change			43 525	1 308 854
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>745 648</b>	<b>89 778 136</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>9 528 147</b>	<b>-64 532 793</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>8 034 774</b>	<b>-67 213 226</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 707	126 190
Produits exceptionnels sur exercice antérieur				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				2 759 599
Reprise sur provisions et transferts de charges exceptionnels			76 634	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>79 340</b>	<b>2 885 789</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			249 293	285 985
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			35 333	22 996 160
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			4 084	80 634
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>288 710</b>	<b>23 362 779</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-209 370</b>	<b>-20 476 990</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Total des produits</b>			<b>17 892 432</b>	<b>34 342 239</b>
<b>Total des charges</b>			<b>10 067 028</b>	<b>122 032 455</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>			<b>7 825 405</b>	<b>-87 690 216</b>

### 3. Notes annexes aux états financiers de Parrot S.A.

Les états financiers ci-joints présentent les opérations de la société PARROT S.A..

Son siège social est situé au 174 quai de Jemmapes 75010 Paris.

La présente annexe est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat relatif à l'exercice s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, de telle manière que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise à la fin de cet exercice.

Sauf mentions contraires, les états financiers sont présentés en euros.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 20 mars 2025.

#### 3.1. Évènements principaux de l'exercice

##### **Souscription à l'augmentation de capital d'Outflier pour 4 M€**

Par une décision de l'Assemblée générale du 29 octobre 2024, la filiale OUTFLIER a procédé à une augmentation de capital de 4 000 000 € par une émission de 321 928 actions ordinaires.

Parrot SA y souscrit en totalité, via un virement à la filiale de 4 000 000 € en novembre 2024, portant son pourcentage de détention du capital à 50,1% sur une base diluée.

##### **Recapitalisation de Parrot Drones à hauteur de 73 M€**

Par une décision de l'Assemblée générale du 19 décembre 2024, il a été décidé la recapitalisation de la filiale Parrot Drones par le biais de l'incorporation d'une partie de sa dette envers Parrot SA à hauteur de 73 181 k€, totalement issue des comptes courants liquides et exigibles.

#### 3.2. Évènements significatifs post clôture

Néant.

### 3.3. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés conformément aux règles et principes comptables français, y compris les nouvelles règles comptables du Comité de Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi que par les règlements ultérieurs (2015-06 et 2016-07) venant en modifier certains articles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes comptables fondamentaux et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 3.3.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation, soit :

- Brevets, licences, marques : 1 à 3 ans
- Logiciels : 1 à 3 ans

#### 3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilisation restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

- Agencements et aménagements et Installations techniques : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 3 ans
- Matériel bureautique et informatique : 2 à 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Mobiliers : 5 ans

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

#### 3.3.3. Immobilisations financières, créances rattachées et comptes courants d'associés

La valeur brute des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et des compte courants est comptabilisée au coût historique.

À leur entrée les titres de participation sont comptabilisés :

PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

- pour Parrot Drones S.A.S. à la valeur de l'actif net transmis lors des apports partiels,
  - pour les autres filiales à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais accessoires.
- Ces valeurs ont été majorées du montant des augmentations et réductions de capital ultérieures.

## Principes de dépréciation

La valeur d'inventaire des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et des compte courants est appréciée à la clôture par rapport à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité peut être appréciée avec les éléments suivants : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique, cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, des créances rattachées à des participations et des comptes courants est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

## Mise en application

Parrot S.A. est une holding cotée dont les principaux actifs qu'elle détient sont des titres de participation, des créances rattachées, un compte courant vis-à-vis de sa filiale Parrot Drones et de la trésorerie.

Au 31 décembre 2024, la valeur d'inventaire des titres de Parrot Drones a été déterminée par référence au cours moyen de bourse de Parrot S.A. de décembre 2024, ajusté d'une prime de contrôle de 25%. La Société estime que le cours de bourse sur un marché actif est le meilleur indicateur quant à la valeur d'inventaire des titres détenus.

Les capitaux propres de Parrot S.A. ont ainsi été établis à 93,4 M€, soit, ramenés par action, à 3,04 €. La valeur nette des titres et comptes courants est de 87,6 M€ au 31 décembre 2024.

### 3.3.4. Créances

Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation estimée en fonction du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas et en prenant en compte les assurances crédit.

### 3.3.5. Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en écart de conversion actif pour les pertes de change latentes et en écart de conversion passif pour les gains de change latents. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

Selon le règlement ANC n° 2015-05 § 3.1.3, les écarts de change liés à des dettes et créances commerciales sont enregistrés dans les comptes autres charges ou autres produits d'exploitation. La constitution d'une provision pour perte de change doit être enregistrée en dotations aux provisions d'exploitation si celle-ci concerne une opération de nature commerciale.

### 3.3.6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3.3.7. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

## Provision pour actions gratuites attribuées

L'attribution des actions n'est définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans, conditionnée à l'atteinte d'un objectif et à la présence de l'employé à cette date.

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

La Société ne dispose plus de titres en auto-détention. À la livraison des Actions Gratuites, Parrot S.A. procède à une émission de titres.

Ces plans ne font plus l'objet de provisions dans les comptes correspondant aux coûts des actions, sauf en ce qui concerne les charges sociales associées.

### **Provisions pour indemnités de départ à la retraite**

La provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée dans les comptes sociaux et l'évaluation des engagements est faite en application de la convention collective de la Métallurgie avec les hypothèses suivantes :

- âge de départ en retraite cadres : âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale
- âge de départ en retraite non cadres : âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale
- taux de progression de salaires : 3,60%
- taux d'actualisation : 3,52%
- taux de charges sociales : 45%

Le montant de cette provision au 31 décembre 2024 s'élève à 134 k€, contre 139 k€ en 2023.

La Société a mis en œuvre dans ses comptes annuels l'option offerte par l'ANC relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, via la mise à jour de sa Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels. L'impact favorable sur le résultat au 31 décembre 2024 est de 5 k€.

#### 3.3.8. Chiffre d'affaires

Les produits de *management fees* proviennent de la facturation des charges communes au Groupe supportées par Parrot S.A. qui sont communes à Parrot S.A. et ses filiales françaises :

- prestations informatiques ;
- support multi-services ;
- loyers – uniquement pour les filiales partageant leurs locaux avec Parrot S.A. ;
- autres charges.

La convention de refacturation prévoit un *cost-plus* de 5% sauf sur la refacturation des loyers, des services généraux et des actions gratuites. Les autres produits sont principalement composés de la refacturation des redevances de marque à Parrot Drones pour 1 020 k€.

#### 3.3.9. Transactions entre parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées ont fait l'objet d'une analyse permettant de conclure à des opérations normales de marché.

#### 3.3.10. Fiscalité

Au cours de l'exercice la Société a réalisé un bénéfice fiscal au taux de droit commun, pour lequel aucun impôt sur les sociétés n'a été constaté.

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale au sein du groupe Parrot, le 21 avril 2015.

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

**3.4. Actif**

## 3.4.1. Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions, fusions, créations virements	Diminutions par cessions mises hors services	Transferts	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Brevets et droits similaires	600 082		-3 861		596 221
Fonds commercial	7 622				7 622
Autres immobilisations incorporelles	669 303		-167 581		501 722
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 277 007</b>		<b>-171 442</b>		<b>1 105 566</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Inst. techniques, mat. et outillages					
Autres immobilisations corporelles	3 712 703	59 066	-6 835		3 764 934
Matériel de transport					
Matériel bureautique et mobilier	3 124 282	74 070	-58 392		3 139 960
Immobilisations corporelles en cours					
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>6 836 985</b>	<b>133 135</b>	<b>-65 227</b>		<b>6 904 894</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Titres de participations	386 547 877	77 184 982			463 732 859
Créances rattachées à des participations					
Autres immobilisations financières	271 062	74 645	-34 075		311 633
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>386 818 939</b>	<b>77 259 627</b>	<b>-34 075</b>		<b>464 044 492</b>
<b>Total général</b>	<b>394 932 932</b>	<b>77 392 763</b>	<b>-270 743</b>		<b>472 054 952</b>

**Amortissements et dépréciations**

	Valeur début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice	Linéaires
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	600 082		3 861	596 221	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	669 303		167 581	501 722	
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 269 385</b>		<b>171 442</b>	<b>1 097 943</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Inst. techniques, mat et outillages					
Autres immobilisations corporelles	3 675 926	29 580	6 835	3 698 671	29 580
Matériel de transport					
Matériel bureautique et mobilier	2 916 669	141 010	58 134	2 999 545	141 010
Immobilisations corporelles en cours					
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>6 592 595</b>	<b>170 590</b>	<b>64 969</b>	<b>6 698 216</b>	<b>170 590</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Titres de participations	383 484 496			383 484 496	
Créances rattachées à des participations					
Autres immobilisations financières					
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>383 484 496</b>			<b>383 484 496</b>	
<b>Total général</b>	<b>391 346 475</b>	<b>170 590</b>	<b>236 410</b>	<b>391 280 654</b>	<b>170 590</b>

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

## 3.4.2. Filiales et participations

Filiales & Participations SIREN 394 149 496	Capital social	Capitaux Propres hors résultat 2024	Quote-part du Capital %	Brute	VNC des titres	
					Provisions	Nette
PARROT GmbH (Allemagne)	25 000	68 445	100%	25 000		25 000
PARROT SRL (Italie)	10 000	343 257	100%	10 000		10 000
PARROT UK Ltd (UK)	121	549 811	100%	145		145
PARROT AUSTRALIE	5 962	248 058	100%	8 236		8 236
PARROT DRONES	60 627 825	60 784 044	100%	456 665 980	-383 484 496	73 181 484
OUTFLIER	11 224	5 967 113	50,1%	7 023 500		7 023 500
<b>Total</b>				<b>463 732 861</b>	<b>-383 484 496</b>	<b>80 248 365</b>

La provision pour dépréciation des titres concerne principalement la dépréciation des titres de la société Parrot Drones pour 383 M€.

Filiales & Participations SIREN 394 149 496	Prêts & Avances			Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
	Brute	Provisions	Nette			
PARROT GmbH (Allemagne)					-8 509	
PARROT SRL (Italie)	100 647		100 647		-17 879	
PARROT UK Ltd (UK)	361 794		361 794	854 283	117 949	
PARROT AUSTRALIE				250 485	83 346	
PARROT DRONES	9 392 559		9 392 559	52 956 688	-9 541 528	
OUTFLIER				28 608	-185 662	
<b>Total</b>	<b>9 855 000</b>		<b>9 855 000</b>	<b>54 124 230</b>	<b>-9 876 306</b>	

Dans la partie "prêts et avances", le montant de 9 855 k€ est composé de créances de comptes courants.

Les informations chiffrées en provenance des filiales sont exprimées en devises étrangères et converties en euros en utilisant le cours de change à la date de la clôture, à l'exception des produits et des charges qui sont convertis en euros en utilisant un taux moyen annuel.

## 3.4.3. Suivi des valeurs mobilières de placement (VMP)

Au 31 décembre 2024, la Société ne possède plus de valeurs mobilières de placement, les dernières ayant été liquidées suite à la clôture du compte Société Générale.

## 3.4.4. Programme de rachat d'actions (PRA)

Parrot S.A. n'a pas procédé à des rachats d'actions en 2024 et n'envisage pas à ce stade de rachat d'actions en 2025.

## 3.4.5. Contrat de liquidité

La Société n'a pas souscrit de contrat de liquidité.

## 3.4.6. Produits à recevoir

Néant

## 3.4.7. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		128 757
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>128 757</b>	

Il s'agit de charges ayant été comptabilisées durant l'exercice comptable, mais concernant l'exercice suivant.

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

**3.5. Passif**

## 3.5.1. Variation des capitaux propres

	2023	Variations	2024
Capital	4 662 273	17 564	4 679 837
Prime d'émission	331 631 626	-17 564	331 614 062
Réserve légale	203 512		203 512
Report à nouveau	-163 166 969	-87 690 216	-250 857 185
Provisions réglementées	12 000	4 084	16 084
Résultat N-1	-87 690 216	87 690 216	
Résultat N		7 825 405	7 825 405
<b>Total</b>	<b>85 652 227</b>	<b>7 829 489</b>	<b>93 481 716</b>

La variation des capitaux propres au cours de l'année 2024 s'explique principalement par l'affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en report à nouveau et de la constatation du résultat 2024.

Les variations du capital social et de la prime d'émission sont principalement liées aux augmentations de capital réalisées le 29 juillet 2024 par création de 115 250 actions nouvelles afin de permettre la livraison des actions gratuites du plan n°17 du 27 juillet 2022.

## 3.5.2. Capital social

	Nombre	Valeur nominale
1-Actions ou parts sociales composant le capital soc.au début de l'exercice	30 588 159	0,1524
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	115 250	0,1524
3-Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice		0,1524
<b>4-Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>30 703 409</b>	<b>0,1524</b>

## 3.5.3. Actions gratuites

**État des actions gratuites existant au 31 décembre 2024**

Date de la décision	Situation des plans fin 2023	Quantité exercée en 2024	Options caduques en 2024	Attributions 2024	Situation des plans fin 2024	Date limite d'exercice
CA 27/07/22	130 000	-115 250	-14 750			29-juil.-24
CA 27/07/23	292 600		-48 365		244 235	29-juil.-25
CA 31/07/24				455 000	455 000	31-juil.-26
<b>Total</b>	<b>422 600</b>	<b>-115 250</b>	<b>-63 115</b>	<b>455 000</b>	<b>699 235</b>	

## 3.5.4. Provisions

	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Montant fin d'exercice
Prov. pour perte de change	7 127	18		7 127	18
Prov. pour risques (Indemnités transactionnelles)	146 634		142 339	4 295	
Prov. pour indemnités de départ à la retraite	139 000			5 000	134 000
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>292 760</b>	<b>18</b>	<b>142 339</b>	<b>16 421</b>	<b>134 018</b>
Prov. sur titres de participation	383 484 496				383 484 496
Prov. sur comptes courants	5 455 214			5 455 214	
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>388 939 710</b>			<b>5 455 214</b>	<b>383 484 496</b>
<b>Total général</b>	<b>389 232 470</b>	<b>18</b>	<b>142 339</b>	<b>5 471 635</b>	<b>383 618 514</b>

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

## 3.5.5. Dettes financières

Néant

## 3.5.6. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	571 783
Dettes fiscales et sociales	1 829 413
Autres dettes	63 726
<b>Total</b>	<b>2 464 922</b>

## 3.5.7. Écart de conversion

Nature des écarts	Montant ACTIF Perte latente	Diff. compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF gain latent
Sur créances de comptes courants	18		18	-1 527
<b>Total</b>	<b>18</b>		<b>18</b>	<b>-1 527</b>

L'écart de conversion actif concerne le compte courant Parrot UK en GBP.

L'écart de conversion passif concerne le compte courant Parrot Drones en USD.

## 3.6. Informations relatives au résultat

## 3.6.1. Chiffre d'affaires

Répartition géographique	2024	2023
France	6 256 277	4 932 194
Europe hors France		
Autres pays	71 350	116 263
<b>Total</b>	<b>6 327 627</b>	<b>5 048 457</b>

## 3.6.2. Autres produits

Autres produits	2024	2023
Redevances facturées à Parrot Drones	1 020 141	643 813
Divers	2 816	8 685
<b>Total</b>	<b>1 022 957</b>	<b>652 498</b>

## 3.6.3. Résultat financier

Produits financiers	2024	2023
Produits financiers de participation		1 190 000
Autres intérêts et produits assimilés	3 878 850	2 766 245
Reprises de provisions	5 462 341	20 236 561
Différence positive de change	932 604	1 052 537
<b>Total</b>	<b>10 273 795</b>	<b>25 245 343</b>

Le solde des reprises de provision est principalement composé de la reprise de provision sur compte courant avec Parrot Drones, pour 5 455 k€.

Charges financières	2024	2023
Provisions pour écart de changes	18	7 127
Dépréciations des titres de participation		88 328 435
Intérêts	702 105	133 720
Différence négative de change	43 525	1 308 854

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

<b>Total</b>	<b>745 648</b>	<b>89 778 136</b>
--------------	----------------	-------------------

## 3.6.4. Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent principalement à des reprises de provisions en lien avec la restructuration de 2023 (RCC).

Les charges exceptionnelles correspondent principalement à des coûts de restructuration et à l'amende AMF.

Produits exceptionnels	2024	2023
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 759 599
Produits exceptionnels divers	2 707	126 190
Reprises provisions charges exceptionnelles	76 634	
<b>Total</b>	<b>79 340</b>	<b>2 885 789</b>
Charges exceptionnelles	2024	2023
Pénalités	150 080	
Charges exceptionnelles (liées à la restructuration)	99 213	285 985
Valeurs comptables des actifs cédés	258	22 996 160
Provision pour risque exceptionnel		76 634
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	39 159	4 000
<b>Total</b>	<b>288 710</b>	<b>23 362 779</b>

## 3.6.5. Impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	8 034 774	
Impôt de droit commun		
Impôt taux réduit		
Retenue à la source		
impôts bureaux étrangers		
Crédit d'impôt		
Provision pour impôt		
Résultat exceptionnel (hors participation)	-209 370	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>7 825 405</b>	
Impôts		-
Participation		-
<b>Résultat net</b>		<b>7 825 405</b>

## 3.6.6. Fiscalité latente

	Base	Impôts
Opérations imposables temporairement		
Report déficitaire	47 500 797	
Déficit de l'année		
Déficit consommé au cours de l'exercice	-1 589 030	
Organic		
Plus-value OPCVM latente		
Gains de change	1 527	
Provision indemnités de départs en retraite (PIDR)	134 000	
<b>Total</b>	<b>46 047 294</b>	
Économie d'impôt future basée sur un taux à 25%		11 511 823
<b>Total</b>	<b>46 047 294</b>	<b>11 511 823</b>

### 3.7. Autres informations

#### 3.7.1. Crédances et dettes

États des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Crédances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	311 633	74 645	236 988
<b>Total</b>	<b>311 633</b>	<b>74 645</b>	<b>236 988</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 260	1 260	
Crédances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 710	5 710	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	3 855 430	176 843	3 678 587
État - Taxe sur la valeur ajoutée	107 021	107 021	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Groupe et associés	13 721 760		13 721 760
Débiteurs divers	14 470	14 470	
<b>Total</b>	<b>17 705 650</b>	<b>305 303</b>	<b>17 400 347</b>
Charges constatées d'avances	128 757	128 757	
<b>Total général</b>	<b>18 146 040</b>	<b>508 705</b>	<b>17 637 335</b>

Les autres immobilisations financières sont composées entièrement de dépôts de garantie sur loyer.

Les créances d'impôts (État - Impôt sur les bénéfices) sont composées principalement du crédit d'impôt recherche de l'exercice pour 2 408 k€, ainsi que de la partie non financée des crédits d'impôt recherche des années 2021 pour 177 k€, 2022 pour 513 k€, 2023 pour 756 k€.

La créance Groupe est composée principalement de la créance de comptes courants sur Parrot Drones pour 13 259 k€. Cette créance est classée à plus d'un an compte tenu du soutien financier accordé à Parrot Drones.

Les autres créances sur comptes courants sont également composées de 101 k€ sur Parrot Italie, 362 k€ sur Parrot UK.

États des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Auprès des établissements de crédit				
Emprunt et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	784 119	784 119		
Personnel et rattachés	1 253 917	1 253 917		
Sécurité sociale et autres organismes	636 637	636 637		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	298 501	298 501		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 791	42 791		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				

## PARROT SA – COMPTES ANNUELS 2024

Autres dettes	6 430 486	6 430 486		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>Total général</b>	<b>9 446 451</b>	<b>9 446 451</b>		

Les autres dettes sont composées principalement de la dette de comptes courants sur Parrot Drones pour 3 867 k€. Le reliquat concerne principalement le compte courant avec la société Horizon, à hauteur de 2 500 k€.

## 3.7.2. Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan au 31 décembre 2024 sont les suivants :

- les engagements de paiements futurs relatifs à des contrats de location simple s'élèvent à 416 k€ ;
- le soutien financier accordé par Parrot S.A. à sa filiale Parrot Drones.

## 3.7.3. Indemnités de départ à la retraite

Principales hypothèses	2024	
Taux d'actualisation	3,52%	
Taux d'inflation	2,50%	
Taux de progression des salaires	3,60%	
Tables de mortalité	INSEE TH/TF 2018-2020	
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	
	Cadres	Non cadres
Âge d'entrée dans la vie active	23 ans	20 ans
Âge de départ en retraite	âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale	âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale
Turnover		
Avant 25 ans	26,00%	30,00%
25 - 29 ans	18,00%	20,00%
30 - 34 ans	11,00%	13,00%
35 - 39 ans	7,00%	7,00%
40 - 44 ans	4,00%	4,50%
45 - 49 ans	2,00%	2,00%
50 ans et plus	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales	45,00%	45,00%
Méthode d'évaluation	Unités de Crédit Projétées	
Évolution de la provision au 31/12/2024		
(Provision) / Montant payé d'avance au début de la période	139 000	
Charge / Produit de l'exercice 2024	-5 000	
Prestations payées par l'employeur		
<b>(Provision) / Montant payé d'avance au 31/12/2024</b>	<b>134 000</b>	

## 3.7.4. Effectif

Effectifs	2024	2023
Effectif au 31 décembre	30	30
Effectif moyen	30	36

## 3.7.5. Rémunération des dirigeants

La rémunération globale allouée aux organes d'administration et de direction s'élève à 449 k€.